

**Arrêté ministériel portant désignation du Président et du Vice-Président du jury chargé d'évaluer le test d'orientation du secteur de la santé en sciences vétérinaires**

**A.M. 15-05-2017**

**M.B. 26-06-2017**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 13 juillet 2016 relatif aux études de sciences vétérinaires, notamment son article 2;

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, article 110/1;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 avril 2017 relatif au test d'orientation du secteur de la santé, article 3, alinéa 1<sup>er</sup>;

Considérant la proposition faite par les Doyens des Facultés de Médecine vétérinaire, de Médecine et des Sciences des institutions universitaires concernées habilitées à organiser et organisant des études de premier cycle en sciences vétérinaires,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés Président et Vice-président du jury chargé d'évaluer le test d'orientation du secteur de la santé :

1° Président: M. Freddy COIGNOUL, Professeur émérite de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège.

2° Vice-président : M. André MOENS, Professeur de la Faculté des Sciences de l'Université Catholique de Louvain.

**Article 2.** - L'arrêté ministériel du 30 mai 2013 portant désignation du Président et du Vice-Président du jury chargé d'évaluer le test d'orientation du secteur de la santé est abrogé.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 15 mai 2017.

J.-Cl. MARCOURT